

# solutions

## Bétons et aménagements paysagers

# Dialogue réussi entre minéral et végétal

●●● PARCS URBAINS, COULÉES VERTES, LIAISONS DOUCES...

LES PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENTS PAYSAGERS SONT AUJOURD'HUI

NOMBREUX. CES AMÉNAGEMENTS, OÙ DIALOGUENT MINÉRAL

ET VÉGÉTAL, SONT SOUMIS AUX FORTES SOLLICITATIONS DES URBAINS

AUXQUELS LES CONCEPTEURS RÉPONDENT PAR L'EMPLOI DE MATÉRIAUX

DURABLES. LES BÉTONS OCCUPENT DANS CES PROJETS UNE PLACE

MAJEURE DE PAR LEURS QUALITÉS DE RÉSISTANCE, MAIS AUSSI

GRÂCE AUX MULTIPLES POSSIBILITÉS D'EXPÉRIMENTATION

ET D'EFFETS PLASTIQUES QU'ILS OFFRENT POUR CONCRÉTISER

UN RÊVE DE NATURE URBAINE ATTENDU PAR LES USAGERS.



### → Gap

Entre respect du patrimoine  
et modernité

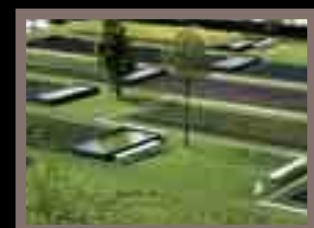
p. 18



### → Saint-Jacques- de-la-Lande

Une réponse aux effets de l'urbanisation

p. 19



### → Bordeaux

Mise en scène de paysages

p. 20



### → La-Plaine-Saint-Denis

Une nouvelle promenade  
au fil de l'eau

p. 21

## → Les qualités du béton au service des aménagements paysagers

**C'**EST LOIN D'ÊTRE UN HASARD SI, EN 2003, LE GRAND PRIX DE L'URBANISME A ÉTÉ DÉCERNÉ AU PAYSAGISTE MICHEL COURAJOU. CELA MONTRE À QUEL POINT LA QUESTION DU PAYSAGE ENTRE AUJOURD'HUI DANS LA CONSTRUCTION DE LA VILLE ET CORRESPOND AUX ATTENTES DES URBAINS.

**P**ertinente à tous les niveaux, la réflexion sur le paysage s'applique tant aux réflexions urbanistiques territoriales telles que les schémas directeurs qu'à la composition d'espaces publics et d'aménagements paysagers de proximité. Cette multiplicité des problématiques engendre une production de projets d'une grande variété qui associent, dans la majorité des cas, minéral et végétal. Qu'il s'agisse d'inscrire une ligne de tramway dans une ville, de relier

deux quartiers par un parc urbain, de requalifier les abords d'un canal pour dynamiser un ensemble de quartiers d'habitat ou de qualifier un jardin ou une place publique, à l'évidence, le leitmotiv de toutes ces réalisations est de l'ordre de la reconquête. À l'exception de nouveaux développements urbains, comme à Saint-Jacques-de-la-Lande où le projet paysager est au service de la création d'un quartier entièrement nouveau, dans la plupart des cas, il s'agit de reconvertir, de réadapter, de réaménager... S'inscrivant dans le mouvement contemporain de reconstruction de "la ville sur la ville", les projets s'appuient sur l'histoire des lieux et recherchent dans le parcellaire ancien les fondements d'une nouvelle urbanité.

### ● Des qualités techniques et patrimoniales

Que les espaces soient végétaux ou davantage marqués par le bâti et les infrastructures, cette reconquête s'accompagne d'une ouverture des sites au public. Ainsi, à Gap, un parc ancien est agrémenté d'un jardin

botanique, à Saint-Étienne, un cœur d'îlot est reconverti en square traversant la ville et à La-Plaine-Saint-Denis, des espaces industriels et commerciaux sont reconvertis en liaisons et promenade. Les exemples sont nombreux, et devant les attentes sociales, chaque municipalité s'évertue à proposer à ses administrés des espaces de détente et de passage intégrant de nombreuses préoccupations environnementales.

Travail sur l'image, l'identité et la qualité urbaine, l'aménagement paysager implique des choix précis de matériaux et de végétaux. L'importance du sol dans ces réalisations est telle que les effets de surfaces, les passages entre espaces, les choix de couleurs et de matières doivent allier confort, esthétique et résistance. Dans ce domaine, les produits de l'industrie cimentière sont particulièrement bien placés. Ce sont les matériaux phares des espaces publics multifonctionnels. À même de recevoir des charges très variées pour un même aspect de surface, ils permettent une polyvalence des espaces en fonction des usagers attendus (cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, automobilistes...). D'un point de vue technique, ces produits se divisent en deux grandes familles : les éléments préfabriqués (dalles et pavés) et les bétons coulés en place. Insensibles au gel, faciles à poser ainsi qu'à déposer pour accéder aux réseaux souterrains, les produits préfabriqués sont d'un emploi souple et peuvent s'employer quels que soient les types d'espaces concernés.

Les bétons coulés en place offrent eux aussi des solutions esthétiques multiples. Au-delà de leur rôle structurel, ils proposent de multiples finitions (balayés, sablés, désactivés, imprimés, bouchardés...) qui laissent une large palette de compositions et d'associations aux concepteurs. Souples dans leur mise en œuvre, ces produits présentent l'avantage de pouvoir être élaborés au coup par coup en fonction des projets et de leurs contraintes. En ce qui concerne les produits coulés en place, les possibilités de choix, tant au niveau des sables



**>>> 1** Des chemins d'eau en béton préfabriqué recueillent les eaux pluviales et structurent les quartiers d'habitat.



2

que des ciments ou des granulats, permettent de réaliser des surfaces en parfaite harmonie avec un bâti de caractère ou dans des sites historiques. S'il existe une large gamme de modèles de dalles, les préfabricants peuvent réaliser sur demande des produits plus spécifiques en aspects et couleurs.

### ● Expérimentation et modernité

En plus de ses qualités techniques et patrimoniales, ce matériau permet de nombreuses possibilités d'expérimentation qui offrent aux concepteurs un large champ de recherche pour arriver aux effets d'images et d'ambiances souhaités. En fonction des sites et des volontés d'alliance du béton avec le végétal ou des éléments aquatiques, les compositions sont nombreuses : traitements de surfaces, couleurs, mais aussi incrustations et mélanges avec d'autres matériaux (galets, pavés, mosaïques, pâtes de verre...). Par ailleurs, des produits spécifiques comme les dalles alvéolaires permettent de rendre circulables des espaces plantés.

Enfin, le béton brut directement issu de centrale de béton prêt à l'emploi (BPE) est aussi reconnu et employé par les concepteurs comme un produit porteur de modernité. Au même titre que l'acier, le bois ou le verre, architectes et paysagistes aiment à employer ce matériau pour ce qu'il est, en exploitant toutes les possibilités de moulage et de mise en forme suivant des géométries multiples. Véritable pierre reconstituée, il est souvent utilisé pour l'ensemble des composantes bâties d'un aménagement paysager. Cette continuité

de matière produit des effets sculptés dans la masse, comme des escaliers ou des rampes en continuité avec les sols et les murs de soutènement, ou encore la réalisation de monolithes qui prennent fonction de banc, à l'image d'affleurements rocheux.

C'est également par le choix des coffrages que s'expriment les concepteurs. Ainsi, à Plourin-lès-Morlaix, Philippe Madec a recouru à un béton à la planche pour réaliser de petits ouvrages de soutènement et de mobilier dans un jardin intime. Une fois ces derniers envahis par la végétation, il obtient, à travers ce traitement, un aménagement hors du temps.

De fait, le béton permet une véritable écriture des jardins où la forme est tenue par le matériau. Comme l'exprime la paysagiste Catherine Mosbach, *"le matériau coulé dans la masse s'arrête brutalement et les sols en béton ne nécessitent pas de bordure. Cette qualité leur donne un aspect moderne, brut de production, et le matériau peut ainsi être confronté directement à l'environnement végétal."*

### ● Entretien, durabilité et pérennité

La question de la durabilité des aménagements constitue un autre aspect influent dans le choix des matériaux et leur mode de mise en œuvre. En effet, si les aménagements paysagers concourent à produire une image attrayante en intégrant la nature dans la ville, il n'en demeure pas moins que les aménagements sont soumis à de fortes sollicitations. Le nombre de personnes fréquentant ces espaces publics, les pollutions atmo-



3



4

>>> **2 De larges bandes de béton séparées par des joints d'herbe renforcés marquent**

**les espaces de stationnement. 3 Un sol en béton de galet, accompagné d'un bassin linéaire, crée une promenade parallèle à la pente.**

**4 Ce traitement des sols allie béton lisse pour les cyclistes et béton rugueux pour les piétons.**

sphériques dans les centres urbains ou les dégradations dues au vandalisme sont autant de facteurs à prendre en compte lors de la conception des aménagements. De ce point de vue, les produits de l'industrie cimentière apparaissent totalement pertinents grâce à leur qualité de résistance largement reconnue et parfaitement compatible avec la finesse des aménagements aujourd'hui réalisés en extérieur. ■

TEXTE: HERVÉ CIVIDINO

PHOTOS: 1: CHRISTOPHE BALLEOT;

2 ET 3: DR; 4: OLIVIER PANIER DES TOUCHES

JARDIN PUBLIC ÉLISE-GERVAIS – SAINT-ÉTIENNE (42)

## → Une liaison entre deux artères urbaines

Situé à proximité de l'église Sainte-Marie, l'une des plus belles de Saint-Étienne, ce jardin remplace une partie d'un îlot détruit pour créer une large communication piétonnière entre deux rues du centre-ville. L'espace, divisé en deux ensembles, est fédéré par une collection d'érables. La partie traversante suit les traces des immeubles disparus par un traitement minéral. Elle est organisée par une allée centrale qui joint les deux rues. Cet espace de liaison, structuré en lanières, est composé de bandes de végétation guidées par des murets en béton qui rappellent la présence passée des immeubles du site. Enfin, des allées de largeurs variables sont aménagées pour le cheminement et la promenade entre les plantes. Le matériau utilisé est un béton de centrale (BPE) mis en œuvre de manière simple et rustique par les services techniques municipaux; il est réalisé entre des cof-

frages en bois et désactivé. Au sol, les gravillons noirs, ocres et blancs rappellent les teintes du comblanchien du parvis de l'église. Des joints sciés assurent la dilatation des ouvrages dont les arêtes vives laissent brusquement place aux bandes de terre végétales... Les murets de 1 à 1,50 m de hauteur sont réalisés dans un béton identique, avec une finition brute de décoffrage, les angles étant simplement adoucis par un chanfrein de 2 cm de côté.

Le béton est utilisé dans ce jardin pour son caractère contemporain et sa capacité à exprimer une tension (la liaison entre les deux artères urbaines), en opposition avec la grande prairie qui occupe le cœur d'îlot. Bordée de larges allées en sable stabilisé ponctuées de bancs et d'une fontaine, cette pelouse a été plantée pour la détente. Trois pièces en bronze installées par l'artiste Priscilla A. "discutent" les unes avec les autres.

PHOTOS: DR

Maître d'ouvrage: ville de Saint-Étienne

Maître d'œuvre: YES

Entreprises: services techniques municipaux



JARDINS EN TERRASSES DU CHÂTEAU DE CHARANCE – GAP (05)

## → Entre respect du patrimoine et modernité

Situé sur les hauteurs de Gap, le domaine du château de Charance est à la fois un espace de promenade et un lieu de recherche sur les rosacées. Le château, aujourd'hui siège du PNR des Écrins, est posé sur un replat naturel qui a permis la création de retenues d'eau assurant, par le passé, la pérennité agricole et forestière de ce domaine de 300 ha.

Le jardin, nouvellement créé par la ville de Gap pour présenter sa collection botanique au public, est composé de quatre terrasses successives qui structurent la pente. Chacune d'elles présente une collection et traite le passage de la forêt de hêtres aux prairies qui se développent en contrebas. La terrasse basse, qui comprend en son centre l'ancien bassin circulaire, est consacrée aux graminées. Elle est marquée par un sol en béton de galet – une "callade" comme on dit dans la Drôme – qui invite à une promenade le long de la pente.

Une ligne d'eau est aménagée pour l'irrigation de la végétation par débordement. Orthogonalement à la pente, un escalier, composé de deux linteaux en dents de scie en béton préfabriqué et habillé par des marches en mélèze, assure le passage d'une terrasse à l'autre.

Le projet d'Anne-Sylvie Bruel et de Christophe Delmar s'accompagne de la création de trois lignes d'eau (deux latérales et une centrale, dans l'axe du château) qui profitent de la pente pour animer des jeux d'eau. Ces canaux, larges de 50 cm, sont composés d'éléments en "u" réalisés en béton préfabriqué brut de décoffrage. Alimentés depuis le bassin principal, ces chemins d'eau naissent sous forme de résurgences dans des baignoires circulaires en béton préfabriqué



et s'échappent par des ouvrages analogues, mais fonctionnant en siphons pour rejoindre le cours naturel des torrents.

PHOTOS: CHRISTOPHE BALLOT

Maître d'ouvrage: ville de Gap

Maître d'œuvre: Atelier Bruel-Delmar, paysagistes

Entreprise VRD: Sport et paysages

Préfabricant béton: SAPB



ZAC DE LA MORINAIS – SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35)

## → Une réponse aux effets de l'urbanisation

La commune de Saint-Jacques-de-la-Lande s'étire le long de la route de Redon, au sud de la rocade rennaise. Relativement préservée jusqu'au début des années quatre-vingt-dix mais située à l'extérieur de l'agglomération, elle s'est vue depuis largement soumise à la pression foncière et immobilière de la capitale bretonne. Soucieuse de maîtriser les effets de l'urbanisation, la municipalité a donc initié une vaste réflexion urbaine.

S'appuyant sur un lotissement existant implanté à l'entrée de la ville de Rennes, le nouveau quartier de la Morinais s'inscrit dans un projet global conçu par l'urbaniste Jean-Pierre Pranas-Descours et géré sous forme de Zac en régie directe par l'atelier public municipal.

L'opération d'aménagement concerne un territoire de bocage descendant en pente douce depuis la route départementale jusqu'à la Vilaine. Reprenant la découpe parcellaire de l'ancien terroir agricole, les secteurs programmatiques répondent aux grandes entités topographiques. À partir de la RD 77, transformée en boulevard urbain, une trame urbaine, doublée d'un maillage hydraulique, organise de vastes îlots orthogonaux de 120 x 120 m.

L'ancrage du nouveau quartier à son territoire est renforcé par la légère déclivité du terrain au niveau des bâtiments qui sont réalisés sur des socles en béton brut et dont la densité varie progressivement : forte au niveau du boulevard, puis de plus en plus faible à mesure que l'on s'en éloigne. L'ensemble est structuré par deux artères principales implantées parallèlement à la route départementale.

Le mail Léon-Blum, installé à mi-chemin entre le plateau et le coteau est, en pied de pente, une rue-digue qui recueille les eaux pluviales et les oriente vers le grand bassin du parc de la Morinais créé à proximité de la Vilaine. Ce mail, large de 25 m, traverse le nouveau quartier sur une distance de 900 m et assure la liaison vers l'ancien bourg. Intégrant les gros arbres déjà existants, il descend par plateaux successifs vers la Vilaine grâce à différents systèmes (escaliers, pas d'âne, rampes...) de manière à être accessible à l'ensemble des utilisateurs et véhicules (piétons, poussettes, cycles, personnes à mobilité réduite...).

Tous ces ouvrages sont réalisés en béton gris brut de décoffrage. Certains sont coulés en place, d'autres, comme les escaliers ou les bordures de pas d'âne, sont préfabriqués.

Cette infrastructure dédiée aux liaisons douces est bordée par un bassin-canal étagé de 2 m de largeur qui récupère les eaux pluviales. L'ouvrage est réalisé avec des modules préfabriqués en béton brut habillés d'un parement de schistes rouges.



Les thèmes de l'assainissement des eaux pluviales à l'air libre et du traitement des espaces publics sont déclinés suivant différentes échelles sur l'ensemble du quartier depuis les espaces publics (l'avenue, les cours, le parc, les rues...) jusqu'aux espaces les plus privés. Ainsi, certains quartiers d'habitat sont équipés de noues végétales enjambées par des ponceaux en béton, tandis que d'autres secteurs sont structurés autour de chemins d'eau qui accompagnent les circulations piétonnières.

L'ensemble des aménagements (sols, cheminements, murs de soutènement et mobilier urbain) est réalisé en béton brut, une solution retenue pour sa simplicité et son aspect économique et qui s'inscrit dans la continuité du traitement des socles des bâtiments.

PHOTOS: DR

**Maître d'ouvrage:** ville de Saint-Jacques-de-la-Lande

**Maître d'œuvre:** Atelier Bruel-Delmar, paysagistes;

Benoît Daudel, collaborateur

**BET VRD:** Cabinet Bourgois

**Éclairagiste:** Guy Pilet

**Entreprise maçonnerie et préfabrication béton:** Jousselin



JARDIN BOTANIQUE, ALLÉE DES PLANTES – BORDEAUX (33)

## → Mise en scène de paysages

Face à la place des Quinconces, le jardin botanique de Bordeaux s'étire sur 600 m de long entre le quartier de la Bastide – dessiné par Dominique Perrault – et le centre-ville ancien lové sur la boucle de la Garonne. Si, à l'origine, la vocation botanique du jardin était de présenter sa riche collection de plantes, la nouvelle réalisation a enrichi ce lieu d'une mise en scène de paysages porteurs de véritables émotions pour les visiteurs.

Le lieu est ainsi structuré à partir des trois grands thèmes du jardin qui créent différents espaces. Le premier concerne les plantes exotiques qui sont présentées dans des serres; le deuxième la problématique ethnobotanique proposée sous la forme de champs de cultures; et enfin, le troisième traite de l'approche écologique par une galerie reconstituant onze milieux naturels présents dans le Bassin

aquitain. Ces lieux majeurs sont articulés par des aires récréatives. L'allée des plantes, une promenade composée de lianes et de plantes grimpantes, est rythmée de passe-pieds en béton réalisés à partir des empreintes des stères de bois de chênes tombés lors de la violente tempête de 1999 et qui forment la limite sud du jardin.

Disposés de manière aléatoire, ces passe-pieds ont été réalisés en béton pour résister à l'épreuve du temps et à la forte fréquentation d'un parc urbain situé en centre-ville. Les bancs qui assurent des points de repos sont également traités dans ce matériau, les planches de béton étant simplement fixées sur des piétements métalliques.

PHOTOS: DR

**Maître d'ouvrage:** ville de Bordeaux, affaires culturelles, Philippe Richard, conservateur; construction publique, Jean-Jacques Pouguet et Bernard Dubos

**Maître d'œuvre:** Catherine Mosbach, paysagiste mandataire; Françoise Jourda, architecte (bâtiment)

**BET jardin:** Setec Ind., Jean-Paul Bonroy, Laurent Berger, Emmanuel Helme Guizon



SQUARE BÉRERD – LYON (69)

## → Un subtil mélange d'éléments

Située à l'intersection de trois voies très fréquentées du centre-ville de Lyon, cette place triangulaire est utilisée à l'heure du déjeuner par les employés des bureaux alentour et par les habitants du quartier qui viennent y chercher un peu de quiétude.

Les concepteurs ont dessiné un sol pérenne en béton désactivé à même de résister à une utilisation urbaine intense. Le matériau s'arrête de manière franche, avec une arête vive traitée sans bordure, pour laisser place aux espaces plantés qui animent et cloisonnent l'espace et assurent une protection visuelle aux promeneurs ainsi qu'un écran phonique protégeant de la circulation. Réalisé en régie par les services techniques municipaux, le sol est mis en œuvre dans des coffrages en bois aux formes souples. Véritable interlude dans la densité urbaine, le jardin est traité sobrement avec des massifs arbustifs qui rythment l'espace tout en préservant une grande fluidité de passage. Troènes, chèvrefeuilles et fusains sont essentiellement situés en périphérie du square.

Clin d'œil à l'urbanité très marquée du quartier, les formes molles des bosquets sont calquées sur les ombres portées des véhicules en stationnement. L'approche poétique est accusée par des mosaïques en pâte de verre, élaborées sur le thème des oiseaux et intégrées dans le parterre en béton désactivé.

PHOTOS: DR

**Maître d'ouvrage:** ville de Lyon, délégation générale au développement urbain

**Maître d'œuvre:** Lionnel Guibert et Pascal Cribier, architectes, avec P. Giorda, artiste

**Génie civil:** Entreprise Legros





AMÉNAGEMENT DES BORDS DU CANAL,  
PROMENADE FLORALE – LA-PLAINE-SAINT-DENIS (93)

## → Une nouvelle promenade au fil de l'eau

L'aménagement de la promenade du canal Saint-Denis s'inscrit dans une réflexion sur le devenir du nord-est parisien menée au niveau territorial par le paysagiste Michel Courajoud. La reconversion de cet espace industriel en espace public permet de coordonner les enjeux urbains des communes traversées et de constituer depuis Paris une circulation douce pour les piétons et les cyclistes.

La mise en œuvre du projet joue ainsi un rôle de programme levier à même de valoriser les potentiels d'un habitat dispersé par la reprise de venelles sans issues, la hiérarchisation des accès, la création de places d'articulation ou la valorisation de jardins privés mitoyens. Il n'en demeure pas moins que la vocation industrielle de la voie d'eau persiste avec la présence des marinières et le caractère séculaire des édifices industriels mis en scène tels les acteurs d'une économie contemporaine. Le traitement se limite à la rive droite du canal. Elle est conçue comme un jardin linéaire, qui évolue du parc de la Villette à la confluence de l'île Saint-Denis, jalonnée de "salons" en retrait, à l'ombre des frondaisons. Sa linéarité est rythmée par la ponctuation de sept écluses. Enfin, pour empêcher le public d'accéder aux aires techniques, des jardins précieux animés par les chutes d'eau des écluses ont été réalisés.

Une ligne-canal assure une continuité spatiale et une mixité d'usage le long des 7 km du parcours. Les principes d'aménagement établissent un clair partage des aires d'évolution entre activités, passants, riverains et services des canaux pour la maintenance de l'ouvrage. Ils définissent l'ensemble des matériaux, végétaux, couleurs et systèmes de traitement en section courante et dans les enclosures.

L'emprise courante de la promenade autorise une gestion des flux sans conflit. Le traitement des sols permet à chaque usager d'identifier facilement son aire d'évolution privilégiée lors des croisements entre un couronnement du quai d'1 m en béton lisse et un trottoir extérieur d'1 m. Ainsi se succèdent un sol en béton lisse pour l'itinéraire cyclable et les voitures d'enfants, un autre en béton rugueux pour les voitures de service et les piétons, ainsi que des venelles lisses pour les jardiniers et des pavés dans les enclosures pour tous flux confondus.

Les matériaux sont mis en œuvre de manière contemporaine et sans bordures. Quant au choix entre une réalisation en enrobé ou une réalisation en béton pour la largeur constante de 7,80 m du chemin de halage à proprement parler, c'est le caractère patrimonial qui a orienté le choix de la paysagiste. L'enrobé donnant un caractère de voirie trop marqué, elle a retenu un revêtement en béton désactivé.

Confortable, durable et porteur d'une image patrimoniale, le gros béton de granulométrie concassée 40/60 donne un confort supérieur aux pavés et un esprit de modernité à l'ouvrage. Par ailleurs, l'emploi du matériau béton sur l'ensemble de l'emprise, mais



sous des finitions et aspects différents, assure une homogénéité du traitement et, dans le même temps, des variations et effets plastiques sur les surfaces.

PHOTOS: OLIVIER PANIER DES TOUCHES

Maitre d'ouvrage mandataire: SEM Plaine Développement

Maitre d'œuvre: Catherine Mosbach, paysagiste mandataire; David Besson-Girard, paysagiste associé

BET: Technys

Entreprises: VRD/Joyeux Eurovia, Union Travaux Dubrac Béton/Familial Pavage



AIRE DE LOISIRS – BONNELLES (78)

## → Des noues en étoile

Située aux abords d'un pôle d'équipements communal regroupant école maternelle, complexe sportif et parc public, la parcelle accueille à la fois des manifestations festives (fêtes foraines, foires...) et le stationnement quotidien des usagers. Auparavant occupée par une aire asphaltée, elle est équipée d'un point central d'écoulement des eaux pluviales. Le projet, d'écriture minimaliste, a consisté à reprendre l'assise de l'infrastructure existante pour profiter des réseaux tout en transformant totalement son image pour l'intégrer dans un vaste espace végétal. À partir d'une

géométrie en triangle, le point bas central a déterminé trois noues en étoile sur lesquelles s'organise un travail graphique qui met en scène les usages. De larges bandes de béton, dissociées les unes des autres par des joints d'herbe renforcés, redessinent la forme géométrique de la parcelle tout en révélant la légère rusticité du sol existant. Inscrites dans un triangle délimité par de fines bordures en béton, elles disparaissent en partie centrale, noyées dans le dessin d'un espace vert, présentant des joints d'herbe renforcés plus larges.

En périphérie, les espaces de stationnement sont marqués par des plages de béton d'environ 2,50 m de large tandis qu'en partie centrale, cette largeur diminue au profit de la présence végétale.

Les bandes minérales sont composées de dalles, coulées en place avec un béton gris de centrale simplement lissé puis imprimé à l'aide d'une grille plastique alvéolaire. Les parties enherbées sont plantées sur une résille de dalles alvéolaires en béton qui permet une circulation automobile confortable tout en assurant une pérennité à la plantation. L'entretien se fait très simplement à la tondeuse.

PHOTOS : DR

Maître d'ouvrage : ville de Bonnelles

Assistant maître d'ouvrage : Sarry 78

Maître d'œuvre : Pascal Cribier et Lionel Guibert

Entreprise gros œuvre : TPY



CIMETIÈRE DE BEAUSOLEIL – PACÉ (35)

## → Des îlots encadrés de végétal

Au contact du bourg de Pacé, le nouveau cimetière de Beausoleil est implanté dans une clairière. Inscrit dans un ovoïde, il est constitué d'un ensemble traditionnel de 300 tombes complété par un colombarium de 84 emplacements. Il est traversé par une coulée verte qui le relie au centre bourg et à l'urbanisation future prévue au-delà.

Deux voies périphériques en béton désactivé permettent la circulation du matériel d'entretien. Larges de 2,60 m, elles sont composées, un peu à la manière des chemins ruraux, de deux bandes de cheminement en béton séparées par un espace engazonné. Des cheminements secondaires définissent des petits îlots de tombes encadrés de végétal. L'entrée est marquée par deux volumes réunis par une galerie-portique

qui ouvre sur l'allée principale. Ces derniers (sanitaire et local gardien) sont contenus dans un système de murs qui évoquent les enclos paroissiaux bretons d'autrefois et deviennent ici prétexte à une composition paysagère et à l'établissement d'un lieu de recueillement pour les oraisons. Au centre du cimetière, dans l'allée principale, une fontaine aménagée entre deux voiles de béton complète le système bâti de l'équipement.

Les constructions sont réalisées dans un béton d'une teinte ocre proche de celle des bâtiments traditionnels en terre de la région. Le matériau est composé de ciment blanc, de granulats ocre et beige et de sable de carrière ocre foncé, presque safran. Laissés bruts de décoffrage, ils sont simplement rehaussés par des modules de schistes pourpres qui marquent le rapport au sol des murs et l'articulation entre les voiles verticaux et la dalle de couverture de la galerie.

Lieu multiconfessionnel, ce cimetière incite ainsi à un retour aux sources, aux valeurs fondamentales de



l'existence à travers un espace paysager marqué par les éléments naturels et structuré par une ossature construite en béton ocre.

PHOTO: RICHARD VOLANTE

Maître d'ouvrage : ville de Pacé

Maître d'œuvre : Thierry Roty

BET : SETUR, I2C

Entreprise gros œuvre : Borsa